

# Manifeste pour une Europe sociale et solidaire

## Septembre 2005 – Mai 2009

par Marc Humbert, Jean-Louis Laville, Matthieu de Nanteuil, Denis Stokkink

En septembre 2005, lorsque le débat sur la Constitution européenne battait son plein, une centaine d'intellectuels européens signaient un Manifeste pour une Europe sociale et solidaire. A la veille des élections européennes, alors que le monde est traversé par une crise économique, sociale et écologique sans précédent, il nous a semblé utile de le republier, pour favoriser la réflexion critique sur le futur de l'Europe. Logiquement, les changements majeurs intervenus dans le monde depuis 4 ans exigeaient une légère réactualisation, à laquelle nous avons procédé.

Cet appel repose sur trois observations majeures :

1. L'identité et le projet européens sont entrés dans **une crise profonde**. Quelle que soit la qualité des arguments avancés de part à d'autres à propos de la construction européenne – en particulier vis-à-vis du Traité de Lisbonne –, l'Europe ne parviendra pas de sitôt à fonder constitutionnellement une nouvelle identité politique. Cette situation doit nous conduire affronter les nouveaux défis de la société européenne ;
2. La dimension sociale de l'Europe (sous ses versants solidaire et écologique) est de ceux-là. **Plus que d'autres, cette dimension est un élément constitutif de l'identité et du projet européens**. Sa prise en charge par les pères de l'Europe a permis de façonner la question européenne, de la doter d'une armature institutionnelle solide et d'asseoir l'économie de marché sur un ensemble de régulations sociales de nature essentiellement redistributive, développées à l'échelle des Etats-Nation. Cette organisation générale est aujourd'hui en panne, en raison des insuffisances du seul cadre national, mais aussi des limites inhérentes à une conception trop utilitariste de l'action publique. Entre néolibéralisme et socialisme redistributif, la construction européenne manque d'un projet susceptible de la régénérer ;
3. Ce nouveau départ ne pourra résulter ni de la juxtaposition des modèles nationaux ni de l'extension des compromis sociaux antérieurs. Elle suppose **une refonte de nos manières de penser tant la question européenne que les rapports entre économie et démocratie**. C'est dans cette perspective que ce manifeste a été rédigé.

Née avec les Lumières, la démocratie européenne s'est toujours construite autour d'un double défi : surmonter le traumatisme de violences guerrières particulièrement meurtrières, trouver une réponse aux inégalités sociales en s'appuyant sur les droits de l'homme, le pluralisme culturel et la solidarité. Depuis plus d'un demi-siècle, ces principes de civilisation ont permis une synthèse entre les ennemis d'hier et débouché sur le pacte social-démocrate de l'après-guerre, décliné à l'échelle des Etats-nations. Ce pacte a soutenu le projet européen pendant de longues années, fournissant une utopie de transformation sociale réaliste pour les uns, permettant aux autres d'aménager le libéralisme économique, sans en mettre en cause les fondements. Ce pacte est aujourd'hui mis à mal par des ressources déclinantes et l'absence de projet, mais aussi en raison des transformations systémiques à l'œuvre depuis plusieurs décennies. Un monde complexe, entièrement nouveau, est en train de se former sous nos yeux : il est fait de technologies ultrasophistiquées, de gigantesques mouvements migratoires, de sur-exploitation des ressources naturelles, mais aussi de cette fluidité que permet le capitalisme mondialisé, avec la créativité économique et les risques de paupérisation élevés que cela entraîne. Sans oublier le fait qu'un tiers de la planète demeure confronté à la pauvreté absolue, à la famine et au manque de sécurité alimentaire. Une telle situation a fait éclater les fondements idéologiques sur lesquels le pacte social européen avait été installé et consolidé.

Il est désormais clair qu'une Europe démocratique affrontée aux défis du XXI<sup>e</sup> siècle a besoin de développer un modèle social viable, mais aussi que celui-ci ne pourra être le prolongement des modèles sociaux nationaux antérieurs. La tâche qui nous attend n'est pas de réinventer le passé, mais de refonder un nouveau modèle social en phase avec les demandes des populations dans le futur. Nous sommes convaincus que ce défi doit être relevé au niveau européen. Compte tenu de l'urgence et de l'ampleur de la tâche, proposons quelques éléments de diagnostic, puis quelques pistes pour une refondation.

On assiste, en premier lieu, au développement sans précédent de la relation de service. Celle-ci ne doit pourtant être interprétée ni comme la simple montée en puissance du secteur des services, ni comme l'émergence massive de petits boulots sans qualifications, antichambre d'un salariat à deux vitesses. La relation de service est présente aussi bien dans l'industrie, la culture ou l'enseignement que la santé ou les services sociaux. L'économie se tertiarise. Or l'entrée dans une économie de ce type pose une redoutable question à nos sociétés modernes : l'évaluation de la qualité de service dépend autant du producteur que du consommateur, du salarié que de l'utilisateur, de l'organisation qui fournit que des institutions qui l'encadrent. En clair, le contenu de la richesse produite n'est plus la simple traduction marchande de la valeur intrinsèque d'un bien : elle résulte dorénavant de choix collectifs, qui engagent la société dans son ensemble. Le secteur des services est sans doute

trop vaste et son contenu trop relationnel pour se laisser prendre au piège d'une marchandisation sans fin. Mais sa faculté à se muer en véritable lieu de solidarité ne va pas de soi : cela suppose de prendre à bras le corps le sens que nous voulons donner à ce que nous appelons « économie ». En réalité, toutes les activités sont concernées, rurales ou urbaines, matérielles ou culturelles. La définition d'un modèle social et démocratique exige que cette « économie des services » soit ré-encadrée dans la société.

Le développement d'une flexibilité multiforme fait l'objet, en deuxième lieu, de points de vue souvent contradictoires : idolâtré sur l'autel de la concurrence internationale par les uns, il est érigé au rang de bouc-émissaire de tous les changements par les autres. Mais la flexibilité n'est pas d'abord une question économique : c'est avant tout le signe d'une mutation culturelle. La demande de certaines formes de flexibilité se généralise chez les salariés (horaires flexibles, relations hiérarchiques plus souples, contenus professionnels variés, temps sociaux enchevêtrés, conciliation travail/famille accrue, etc.). Son introduction peut servir de complément ou de substitut aux remèdes traditionnels, en vue d'accroître l'efficacité économique des firmes ou certaines composantes du bien-être individuel. Mais cette évolution n'est possible que si elle va de pair avec de nouveaux développements sociaux. La sécurisation des emplois ou des trajectoires doit être renforcée, devenant à son tour un nouveau droit humain fondamental, au même titre que le droit syndical, la liberté d'entreprendre ou le principe de non-discrimination entre les groupes ethniques ou entre les sexes. De ce point de vue, il n'est plus possible d'un rester à une lecture exclusivement civiliste des droits humains, reposant sur une séparation hermétique entre droits individuels et droits collectifs. Le caractère collectif des droits fondamentaux doit être pleinement assumé, avec les implications que cela entraîne dans le champ social. Dans des sociétés aussi complexes et aussi mouvantes que les nôtres, les attentes en matière de droits humains s'élargissent, parallèlement aux nouveaux facteurs de vulnérabilité ou de violence qui accompagnent la diffusion d'un capitalisme mondialisé. Dans ce contexte, la volonté politique visant à contrer l'expansion d'une société de marché ne peut s'arrimer sur une conception archaïque de l'action publique. Les hommes et femmes politiques concernés doivent à la fois définir des principes généraux et considérer les acteurs syndicaux et associatifs comme des partenaires à part entière de l'initiative publique. C'est à tous ces acteurs que revient la responsabilité partagée d'inventer un nouveau modèle social, soutenu par un vaste mouvement de négociation, capable de bâtir des droits sociaux solides incluant les droits des plus faibles.

On constate, en troisième lieu, que nos sociétés sont confrontées à des mutations culturelles considérables, qui prennent place au sein de cette figure centrale de la modernité que représente l'entrée dans une société d'individus. On notera, à ce propos, que l'individualisme n'est pas une invention récente : il est inhérent à la modernité démocratique, qui fait de chaque individu un titulaire de droits universels, un citoyen. Et en prenant en charge à lui seul le problème de l'inégale répartition des richesses, l'Etat-

providence a paradoxalement consolidé cette logique, en permettant à chacun de ne s'occuper que de lui-même. Ce qui est récent en revanche, c'est exactement l'inverse : la perte de confiance dans des figures collectives qui ont largement contribué à forger les trajectoires individuelles, mais qui dessinaient aussi un socle commun, à la fois une histoire et une destinée collectives. Beaucoup voient là l'expression du repli sur soi, l'agrégation de tous les égoïsmes, une société du zapping généralisé. Cette explication demeure insuffisante. Derrière les entreprises en réseau et les associations de quartier, derrière les mouvements sociaux et les solidarités multiples, se cachent des collectifs nouveaux. Ils ne remplacent en rien l'Etat – ils en accentuent au contraire la nécessité face à l'absence de projet partagé. Mais ils déplacent le lieu du politique. Ils réclament une autre manière de faire la « chose publique » : à l'heure des flux mondialisés, les acteurs locaux et transnationaux inventent des réponses inédites, articulent la résistance aux puissants avec de véritables initiatives économiques, déploient des fragments d'universalité. Dit autrement, nos sociétés accroissent leur réflexivité politique. En échange, elles appellent une autre intelligence politique que celle prônée par les réactivations surannées de l'utilitarisme ou du souverainisme dominants. Mais elles réclament aussi davantage que les appels ponctuels à la mobilisation collective par des partis qui sont souvent peu enclins, dans leur fonctionnement ordinaire, à prendre appui sur la dynamique des mouvements collectifs et des tissus économiques en émergence. Les peurs ne cesseront de progresser si les pouvoirs traditionnels ne s'appuient pas davantage sur des sociétés en marche pour concevoir et développer leurs projets. En ce début de siècle, l'individualisme prend la double figure de l'égoïsme et de l'autonomie. Il est encore temps de faire en sorte que, par laissez-faire ou mépris, le premier ne triomphe pas du second, afin de redonner sens à une modernité qui refuse la facilité technocratique et garde le souci du bien commun.

Un dernier aspect mais non le moindre concerne les limites du progrès matériel. La croyance dans les bénéfices naturels d'un progrès matériel illimité, soutenu par une science qui s'est elle-même éloignée de la réflexion éthico-politique, a largement perdu de sa crédibilité. Il est ainsi devenu évident pour le plus grand nombre que les fluctuations aléatoires du prix du pétrole par le seul jeu de l'offre et de la demande n'offrent aucune alternative susceptible de garantir la survie des générations futures. Plus largement, la sur-exploitation des ressources naturelles, la pollution et le réchauffement climatique disent avec force l'urgence d'une transformation radicale de nos façons de produire et de consommer. Le progrès n'a rien d'automatique : il doit à son tour s'ancrer dans des comportements responsables qui refusent la sur-accumulation ou le culte de l'immédiateté. Des voies nouvelles de production et de consommation sont à inventer, orientées vers la qualité de la vie, la préservation des ressources naturelles dans la durée et la construction de biens communs accessibles à tous, à l'échelle locale et mondiale. De ce point de vue, le scandale absolu que constitue le fait qu'une grande partie de la population mondiale n'ait pas accès à l'eau potable doit immédiatement cesser : il est de la responsabilité des hommes et femmes politiques internationaux de prendre cette question à bras le corps, et de

dépasser les rivalités mortifères auxquelles conduit, dans ce domaine, un marché livré aux seuls arbitrages de la concurrence ou de l'opportunisme. Plus largement, les limites d'un progrès matériel non finalisé doivent être redéfinies avec précision. Il en va de même pour la connaissance scientifique : la foi dans une science chargée de toutes les promesses technico-scientifiques aura permis des progrès indéniables, en matière de conditions matérielles ou d'espérance de vie par exemple. Mais, dans le futur, nous attendons de cette même science qu'elle contribue à améliorer la qualité de la vie des êtres humains et qu'elle serve leur quête existentielle, au lieu de l'inhiber ou de l'interdire. Or, quand elle se cantonne à une re-programmation génétique de monde végétal, du monde animal ou de celui des humains, l'activité scientifique ne mène strictement nulle part. Nous avons besoin d'une approche éthique sur ces questions, inscrite en contexte démocratique, autant pour pouvoir partager les bénéfices du progrès matériel passé que pour éviter de nous engouffrer dans des systèmes technocratiques et eugéniques que la science fiction a si bien décrits.

Sur tous ces aspects, l'Europe n'est pas sans ressource : malgré les difficultés actuelles, elle bénéficie d'institutions publiques fortes et d'une diversité culturelle source de dynamisme. Il lui reste à prendre appui sur ces ressources pour repenser ce qui, depuis les Temps démocratiques, constitue son essence même : sa conception du politique. Dans ce but, affronter les quatre défis que sont la montée des services, le développement de la flexibilité, les mutations de l'individualisme et les limites du progrès matériel suppose d'élaborer un nouveau compromis socio-économique. Trois enjeux se dégagent :

- sur le plan des politiques sociales, il est essentiel de favoriser une protection sociale qui refuse l'assistance comme le travail obligatoire. Cet objectif suppose de réaffirmer le droit à un niveau minimum de ressources, d'autant que la crise actuelle déstructure des familles entières et frappe d'abord les plus vulnérables. Cette orientation doit à son tour s'accompagner d'un soutien renforcé aux démarches d'insertion, individuelles et collectives. Mais une telle perspective suppose aussi d'affronter la complexité des dynamiques sociales à l'œuvre dans l'économie. L'Europe sociale doit donc contribuer à la mise en place d'une « sécurité sociale professionnelle » assurant la continuité des droits (chômage, maladie, mais aussi formation, représentativité syndicale, etc.) dans la discontinuité des emplois. Elle doit également permettre de renégocier régulièrement le recours aux emplois de « transition », à l'échelle des secteurs ou des territoires, de façon à permettre aux individus de renouer avec une certaine maîtrise d'eux-mêmes, de leur travail et de leur histoire. Elle doit enfin offrir des perspectives de formation qui soient à la hauteur des transformations techniques et organisationnelles en cours.
- sur le plan des politiques économiques, la mythification du marché n'est pas tenable. Le marché est lié à la modernité. Mais quand il envahit toute la société, il devient une menace pour la démocratie. La construction d'une Europe sociale est

désormais indissociable de l'existence d'une autre économie, tout particulièrement d'une économie non marchande et/ou d'un vaste tiers-secteur, conçus comme les composantes essentielles de notre mode de vie européen. Les conséquences d'une telle mutation sont de plusieurs ordres. Les services publics européens – ou services d'intérêt général – son loin d'être une catégorie subsidiaire de services : ils sont au contraire au cœur du modèle européen. Il existe par ailleurs, entre marché et services publics, une multitude de services visant à répondre à des besoins humains non standardisables (services à la personne, activités de *care*, etc.) Ces services – forcément mixtes – sont en attente d'une architecture institutionnelle leur permettant de se stabiliser et de se consolider. Enfin, et de façon plus large, une réflexion doit s'engager sur les limites générales du marché vis-à-vis des besoins essentiels des populations. La légitimité du seul marché doit être contestée, si nous admettons le principe d'une régulation publique qui, en s'inscrivant dans des normes sociales et environnementales, soit orientée vers le développement durable. Avec le recul que permet la connaissance historique, on peut en effet considérer que, si la société européenne a traversé l'histoire récente sur la base d'une économie avec marché, toutes ses activités économiques ne peuvent se réduire au marché. L'économie comme la sociétés européennes doivent se construire de manière authentiquement plurielle : parallèlement au marché, il importe de reconnaître toutes les formes économiques ancrées dans la solidarité, en particulier celles qui connaissent une dynamique forte depuis quelques années (initiatives associatives et coopératives dans les services, commerce équitable, réseaux d'échanges locaux, finances solidaires, monnaies sociales, etc.).

- sur le plan de la méthodologie politique enfin, l'élaboration d'un nouveau compromis socio-économique suppose une démarche appropriée. Les transformations ne peuvent plus être conçues à partir d'un seul pays ou d'une seule élite, intellectuelle ou politique. Il est essentiel d'inclure dans les politiques publiques la variété des initiatives non-gouvernementales qui se réclament d'une volonté de démocratisation, afin d'asseoir l'Europe sociale sur une base non-technocratique. Nous souhaitons qu'en particulier les élections au suffrage universel pour le Parlement européen soient une occasion pour les candidats de multiplier les rencontres et les débats sur ce thème avec les citoyens, de façon non seulement à mieux les représenter, mais aussi à renouveler en profondeur leurs propositions législatives à partir de réalisations citoyennes tangibles, spécialement en matière de solidarité. C'est seulement de cette façon qu'une "conscience européenne" a quelque chance de se construire dans la durée. Cette co-construction appelle aussi des rapports renouvelés entre chercheurs et acteurs sociaux, dans une société qui ne peut résister aux tentations nationalistes qu'en renforçant ses capacités d'auto-réflexivité.

**Manifeste initié par :**

Marc Humbert, économiste, professeur à l'Université de Rennes I, président du conseil scientifique de PEKEA, *Political and Ethical Knowledge in Economic Activities*, ONG à statut consultatif auprès du Conseil Economique et Social (ECOSOC) de l'ONU.

Jean-Louis Laville, sociologue, professeur au Conservatoire des Arts et Métiers (CNAM), membre du Laboratoire Interdisciplinaire pour la Sociologie Economique (LISE-CNRS), co-fondateur du Réseau EMES et président de l'Institut Karl-Polanyi France.

Matthieu de Nanteuil, sociologue, professeur à l'Université catholique de Louvain, membre du Laboratoire Globalisation, Institutions, Subjectivation (CID-LaGIS), membre associé à la Chaire Hoover d'Ethique économique et sociale.

Denis Stokkink, président du think tank européen *Pour la solidarité*, prestataire de services pour les acteurs socio-économiques et politiques désireux d'agir avec professionnalisme dans le champ européen de la solidarité.